

## VILLE DE PONT-DE-CLAIX

### ARRETE DU MAIRE n° 05 / 2021

Service : ETAT-CIVIL  
Tel. : 04 76 29 80,01  
Ref. : DGA/MJC

**OBJET : Délégation de signature administrative à Mme Fatma MEGHRAOUI**

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-19, L 2122-30 et R 2122-8,

#### ARRETE

##### ARTICLE 1 :

Sous ma surveillance et ma responsabilité, délégation de signature est donnée à Madame MEGHRAOUI Fatma, Adjoint Administratif Principal de 2ème classe, pour la certification matérielle et conforme des documents présentés à cet effet, pour la délivrance des certificats de vie, de domicile et pour la légalisation des signatures, dans les conditions prévues par les articles L 2122-30 et R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales :

##### ARTICLE 2 :

Le spécimen de signature de l'agent ayant reçu délégation est déposé ci-après :

- Madame MEGHRAOUI Fatma :



**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

##### ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Monsieur le Procureur de la République de GRENOBLE
- A l'intéressée
- Publié au Recueil des actes administratifs réglementaires de la Commune

Acte rendu exécutoire par :  
- dépôt en Préfecture le 09/02/2021  
- publication le 08/02/2021

A PONT DE CLAIX, le 05 février 2021

Le Maire,  
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX**

**Utilisateur : TSIGRIS Gaelle**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2021_005
Date de la décision:	2021-02-05 00:00:00+01
Objet:	Délégation de signature administrative à Madame Fatma MEGHRAOUI
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.5 - Delegation de signature
Identifiant unique:	038-213803174-20210205-AR_2021_005-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20210205-AR_2021_005-AR-1-1_0.xml	text/xml	887
nom de original:		
AR_2021_005_EtatCivil_delegation_oec Fatma MEGHRAOUI.pdf	application/pdf	245119
nom de métier:		
99_AR-038-213803174-20210205-AR_2021_005-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	245119

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 février 2021 à 11h38min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 février 2021 à 11h38min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 février 2021 à 11h38min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 février 2021 à 11h38min22s	Reçu par le MI le 2021-02-09